

## **Céline BONNEFOND**

Centre de recherche en économie de Grenoble (CREG),

Université Grenoble Alpes

IUT de Valence, Département GEA, 51 rue Barthélémy de Laffemas, BP 29, 26901 Valence Cedex 9, FRANCE

[celine.bonnefond@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:celine.bonnefond@univ-grenoble-alpes.fr) (corresponding author)

*Deux dernières publications :*

BONNEFOND, C., ANDRIANAMPIARIVO, T. 2023 “ Les « classes moyennes » des pays en développement à l’épreuve de la crise COVID : la Chine et Madagascar mis en perspective”, in Lautier M. (Ed.), *Inégalités et développement dans les Suds*, Editions Karthala, à paraître.

BONNEFOND, C., CLEMENT, M., YAN, H. 2020, “Income inequality and environmental quality in China: A semi-parametric analysis applied to provincial panel data”, *Post-Communist Economies*, vol.33, n°5, pp.541-565.

## **Fatma MABROUK**

Department of Economics, College of Business Administration,

Princess Norah Bint Abdulrahman University

Riyadh, SAUDI ARABIA

[mabrouk.fatm@gmail.com](mailto:mabrouk.fatm@gmail.com)

*Deux dernières publications :*

SHE, W., MABROUK, F. 2023, « Impact of natural resources and globalization on green economic recovery: Role of FDI and green innovations in BRICS economies », *Resources Policy*, vol. 82, 103479.

BORGI, H., MABROUK, F., BOUSRIH, J., MEKNI, M.M., « Environmental Change and Inclusive Finance: Does Governance Quality Matter for African Countries? », *Sustainability* vol.15, n°4, 3533.

### **Après le printemps arabe et la crise COVID, que reste-t-il des classes moyennes tunisiennes ?**

*Version préliminaire – work in progress*

**Résumé :** Ce travail s’intéresse à la stratification sociale en Tunisie, en mettant l’accent sur l’évolution de la classe moyenne de ce pays. Si les décisions politiques prises par le gouvernement tunisien à partir des années 1970 vont permettre l’essor d’une vaste classe moyenne dans le pays, cette catégorie intermédiaire a été fragilisée par les événements du printemps arabe de 2011 et la crise actuelle post-COVID. L’objectif de cet article est ainsi de proposer une identification récente de la classe moyenne tunisienne et d’analyser ses caractéristiques principales, afin d’évaluer l’impact des différentes crises qu’a rencontrées le pays depuis le début du XXI<sup>ème</sup> siècle sur sa structure sociale. Ce travail repose sur l’exploitation des données d’enquêtes ménages *COVID-19 MENA Monitor Household Surveys* mises en œuvre par *l’Economic Research Forum* issues de la vague de février 2021 pour la Tunisie. L’originalité de notre étude réside dans la combinaison de critères économique

(le revenu) et sociologique (le niveau d'éducation et la position sur le marché du travail) afin d'identifier les membres de la classe moyenne tunisienne à partir des méthodes de classification mixte. Plusieurs résultats se dégagent de notre étude : (i) la classe moyenne tunisienne est un groupe relativement hétérogène, notamment en termes de revenus, de niveau d'éducation et de position sur le marché du travail ; (ii) si la strate haute de la classe moyenne (composée de travailleurs qualifiés du public et du privé) a réussi à maintenir sa position centrale dans la structure sociale tunisienne, son effectif est plus restreint ; (iii) la classe moyenne des indépendants et entrepreneurs s'est réduite et présente aujourd'hui des caractéristiques la rapprochant des catégories sociales les plus aisées ; (iv) enfin, un nombre conséquent de ménages qui formaient par le passé la « classe moyenne inférieure » de la Tunisie (composée essentiellement d'ouvriers et de travailleurs de l'informel), a été victime de déclassement social. La paupérisation des travailleurs de cette catégorie tend à les faire se rapprocher des caractéristiques des classes populaires. L'Etat tunisien semble donc avoir échoué à protéger cette couche la plus vulnérable des classes moyennes.

**Mots-clés** : classes moyennes, politiques sociales, rôle de l'Etat, stratification sociale, Tunisie.

**Classification JEL** : H24, H31, H53, I38, O15, O55, Z13.

### **What remains of the tunisian middle class after the Arab Spring and the COVID crisis ?**

**Abstract** : This work examines social stratification in Tunisia, with particular focus on the evolution of the middle class in this country. The emergence of a large middle class was fostered by the political decisions taken by the Tunisian government since the 1970s, however this intermediate category has been weakened by the events of the Arab spring in 2011 and the current post-COVID crisis. The objective of this article is to propose a recent identification of the Tunisian middle class and an analysis of its main characteristics, in order to assess the impact of the different crises the country has gone through on its social structure. The empirical investigations conducted as part of this research are based on the february 2021 wave of the *COVID-19 MENA Monitor Household Surveys* for Tunisia provided by the Economic Research Forum. The originality of this paper lies in the combination of economic (income) and sociological (level of education and position on the labor market) criteria in order to identify the members of the Tunisian middle class using clustering methods. Several results can be drawn from our study: (i) the Tunisian middle class is a relatively heterogeneous group, particularly in terms of income, level of education and position in the labor market; (ii) while the upper stratum of the middle class (composed of skilled workers from the public and private sectors) has managed to maintain its central position in the Tunisian social structure, its number has shrunk; (iii) the size of the middle class consisting in self-employed and entrepreneurs has also reduced and the characteristics of this group are more and more similar to the wealthiest social categories; (iv) finally, a significant number of households which used to be part of the former "lower middle class"

(mainly composed of workers and informal workers), had to face social downgrading. The impoverishment of workers in this category tends to bring them closer to the characteristics of the working classes. The Tunisian state therefore seems to have failed in protecting this most vulnerable layer of the middle classes.

**Key words** : middle classes, role of the State, social policies, social stratification, Tunisia.

**JEL classification** : H24, H31, H53, I38, O15, O55, Z13.

## **Introduction**

En Tunisie, la constitution de la classe moyenne est incontestablement liée au pouvoir politique. La plupart des historiens, sociologues et politologues s'accordent sur le fait que l'expansion des classes moyennes tunisiennes commence dans les années 1970 sous le gouvernement du Président Bourguiba (Ayari, 2003). Les politiques économiques adoptées à cette époque vont chercher à promouvoir un capitalisme sous la protection de l'État, et elles vont contribuer à faire émerger deux composantes de la classe moyenne tunisienne (Gherib, 2011). D'une part, les mesures libérales ont permis la constitution d'une classe moyenne indépendante, essentiellement constituée de petits et moyens chefs d'entreprises. A cette « strate haute » de la classe moyenne tunisienne, on peut également ajouter les cadres de la fonction publique (Dahmani, 2016). D'autre part, l'industrialisation accélérée du pays a soutenu l'apparition d'une classe moyenne salariée, composée d'ouvriers et d'employés urbains qualifiés, et qui constitue la « strate inférieure » de cette catégorie intermédiaire. D'après les chiffres officiels du Portail social du gouvernement tunisien, la classe moyenne représentait 67,7 % de la population tunisienne en 1980 et 80 % en 2010. C'est ainsi qu'au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, les institutions internationales reconnaissent que la classe moyenne tunisienne est une des plus importantes dans le monde arabe.

A notre connaissance, il n'existe que très peu de travaux académiques sur la classe moyenne tunisienne, et les travaux d'économistes à ce sujet sont quasi-absents, à l'exception de l'étude de Filali et Bouabib (2016). Leurs travaux concluent que la classe moyenne de la Tunisie est en expansion, et qu'elle représente un peu plus des deux-tiers de la population du pays en 2010. Reprenant le découpage proposé par Allman (1979), les auteurs considèrent que la classe moyenne tunisienne se décompose en trois groupes : (i) la classe moyenne inférieure, particulièrement vulnérable aux chocs extérieurs et représentant la moitié de la classe moyenne du pays ; (ii) la classe moyenne intermédiaire ; et (iii) la classe moyenne supérieure.

Par ailleurs, force est de constater qu'il n'existe que très peu d'études quantitatives récentes sur les classes moyennes tunisiennes, que ce soit des travaux d'universitaires ou des études des institutions nationales ou internationales. Les soulèvements de 2011 ont pourtant marqué un coup d'arrêt à l'émergence et la pérennité de la classe moyenne en Tunisie. L'Institut national de la statistique (INS) estime qu'entre 2011 et 2015, les couches intermédiaires de revenus ont été

particulièrement touchées par la crise économique et l'inflation galopante, et elles ne représenteraient plus que 67 % de la population en 2015. Dans la même lignée, l'Institut Tunisiens des Etudes Stratégiques (ITES) estime que la classe moyenne tunisienne a fortement été affaiblie durant les dernières années précédant la crise COVID : alors que ses membres représentaient plus de 70% de la population du pays en 2010, ils ne sont plus que 55% en 2018. Indéniablement, ces catégories sociales intermédiaires, qui ont été durement touchées et fragilisées durant la décennie 2010, sont parmi les premières victimes de la crise post-COVID actuelle, dont les conséquences socio-économiques ont été sévères en Tunisie (ILO, 2022).

Dans ce contexte, l'objectif de notre étude est de proposer une identification récente de la classe moyenne tunisienne et d'analyser ses caractéristiques principales (en termes de revenus, de niveau d'éducation et de position sur le marché du travail, mais aussi de variables démographiques telles que l'âge, la région, la composition du ménage, ...). En comparant les résultats de notre étude à ceux d'études menées précédemment, nous pourrions mettre en évidence d'éventuelles mutations dans la composition de cette catégorie sociale intermédiaire. L'originalité de ce travail réside dans l'approche retenue afin d'identifier les différentes strates composant la société tunisienne : nous combinons en effet l'approche économique, basée sur le revenu des individus, à l'approche sociologique, en intégrant également des variables indiquant la position des personnes sur le marché du travail.

La section 1 propose un éclairage historique sur la constitution de la classe moyenne tunisienne, en lien avec la volonté politique du gouvernement, avant de revenir sur l'évolution récente de cette catégorie sociale notamment en lien avec le printemps arabe et la crise post-COVID. La section 2 revient sur le cadre méthodologique qui permettra d'aborder les critères retenus afin d'identifier les membres de la classe moyenne, de présenter la base de données utilisée ainsi que les outils statistiques et économétriques utilisés pour mener notre étude. La section 3 souligne les principaux résultats de notre étude et permet d'identifier les membres de la classe moyenne tunisienne, de montrer que cette catégorie n'est pas homogène, ainsi que de mettre en avant ses caractéristiques distinctives. Enfin, la section 4 discute les résultats et ouvre sur des pistes de recherche à venir.

## **1. Emergence et décadence de la classe moyenne tunisienne : une revue de la littérature**

### ***1.1. Eclairages historiques sur la constitution de la classe moyenne en Tunisie***

En Tunisie, la constitution de la classe moyenne est incontestablement liée au pouvoir politique. Dès l'indépendance du pays en 1956, le Président Bourguiba décide d'investir dans l'éducation pour former de jeunes diplômés qui intégreront la fonction publique du pays. L'ascenseur social est lancé. La plupart des auteurs s'accordent sur le fait que l'expansion des classes moyennes tunisiennes commence dans les années 1970, et qu'elle est liée aux mesures prises par le gouvernement du Premier Ministre Hédi Nour (Ayari, 2003 ; Gherib, 2011). Au cours de la décennie 1970, la Tunisie

décide en effet de mettre en place une « transition d'une économie commandée à une économie partiellement ouverte » (Ayari, 2003 : 111) et les politiques économiques adoptées vont chercher à promouvoir un capitalisme sous la protection de l'État. Selon Gherib (2011), cette stratégie a contribué à faire émerger deux composantes de la classe moyenne tunisienne. D'une part, les mesures libérales ont permis la constitution d'une classe moyenne indépendante, essentiellement constituée de petits et moyens chefs d'entreprises. A cette « strate haute » de la classe moyenne tunisienne, on peut également ajouter les cadres de la fonction publique (Dahmani, 2016).– les recrutements dans ce secteur ayant été nombreux depuis l'indépendance. D'autre part l'industrialisation accélérée du pays a soutenu l'apparition d'une classe moyenne salariée, composée d'ouvriers et d'employés urbains qualifiés, et qui constitue la « strate inférieure » de cette classe. Camau et Geisser (2003) soulignent quant à eux que l'expansion de la classe moyenne tunisienne dans les années 1970 a été facilitée par le développement d'une économie de rente. La conjoncture favorable de l'époque (hausse des cours du pétrole, des recettes du tourisme et des revenus de l'émigration) a permis à l'Etat tunisien d'investir massivement dans l'accès aux soins médicaux, de diversifier la consommation alimentaire, d'accroître le parc automobile, mais aussi de favoriser l'accession à la propriété immobilière (Gherib, 2011).

Par la suite, la Présidence de Ben Ali (novembre 1987- janvier 2011) a été marquée par une réelle affirmation du rôle moteur que peut jouer la classe moyenne dans la croissance économique, le Président Ben Ali reconnaissant lui-même que « la force et l'invulnérabilité d'une société résident essentiellement dans la solidité et l'étendue de la classe moyenne ». Durant cette période, le concept de classe moyenne, omniprésent dans le discours politique, a clairement constitué un élément central permettant au régime Ben Ali de justifier ses décisions politiques, économiques et sociales, plus ou moins explicitement, par « la prospérité et l'extension continue de cette classe moyenne, synonyme de stabilité, d'homogénéité, de justice et de cohésion sociale » (Gherib, 2011, p.419). Dès lors, ce gouvernement a cherché à mettre en place des mesures visant à soutenir ces catégories sociales intermédiaires, à l'instar de la création d'instruments financiers comme la Banque tunisienne de solidarité en 1997 ou la Banque de financement des petites et moyennes en 2005 (Sobh, 2010). Le soutien aux classes moyennes est également passé par l'augmentation des revenus salariés, du public comme du privé, ainsi qu'un investissement considérable de la Tunisie dans le capital humain.

Gherib (2011) identifie l'année 1986 comme un virage central dans l'histoire de la Tunisie. Le pays adopte un programme d'ajustement structurel (PAS) visant à réorienter sa politique économique vers une trajectoire de croissance forte dans un environnement monétaire stable. Les réformes passent par la mise en place d'un plan d'austérité budgétaire et amène la Tunisie à faire un pas supplémentaire vers l'économie de marché et le capitalisme « libéral » (Chaker, 1997). Sur la fin du XXème siècle, Gherib (2011) identifie trois éléments qui vont contribuer à déstabiliser les classes moyennes

tunisiennes, en lien avec le virage « libéral » amorcé par le gouvernement : (i) l'évolution défavorable de la répartition entre revenus du travail et revenus du capital ainsi que l'élargissement de l'éventail des revenus ; (ii) la fragilisation des statuts juridiques des salariés ; (iii) la montée du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur.

### **1.2. La structure sociale tunisienne à l'aulne de la crise post-COVID**

D'après les chiffres officiels du Portail social du gouvernement tunisien, la classe moyenne représentait 67,7 % de la population tunisienne en 1980 et 80 % en 2010. Même si le critère retenu pour identifier la classe moyenne peut être sujet à controverse, les institutions internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International) reconnaissent que la classe moyenne tunisienne est une des plus importantes dans le monde arabe.

Malheureusement, les soulèvements de 2011 ont marqué un coup d'arrêt à l'émergence et la pérennité de la classe moyenne en Tunisie. L'Institut national de la statistique (INS) estime qu'entre 2011 et 2015, les couches intermédiaires de revenus ont été particulièrement touchées par la crise économique et l'inflation galopante. Un nombre important de membres de la classe moyenne tunisienne ont été victimes de déclassement, et cette catégorie ne représente plus que 67 % de la population en 2015 selon les statistiques officielles (INS). Dans la même lignée, l'Institut Tunisiens des Etudes Stratégiques (ITES) estime que la classe moyenne tunisienne a fortement été affaiblie durant les dernières années précédant la crise COVID : alors que ces membres représentaient plus de 70% de la population du pays en 2010, ils ne sont plus que 55% en 2018.

La crise actuelle va très probablement fragiliser davantage les classes moyennes tunisiennes : même si le taux de chômage est en repli au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 (15%), le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) reste très élevé (37,2%) d'après les derniers chiffres de l'INS. Par ailleurs, la hausse des prix (+8,6% en août 2022) pèsera fortement sur le budget des ménages, et les membres des catégories intermédiaires pourraient être confrontés à des difficultés pour subvenir à leurs besoins de base en termes de logement, d'éducation et de santé, conduisant ainsi à leur paupérisation.

Kokas et al. (2021) ont évalué les indicateurs de l'emploi et du bien-être en Tunisie durant les deux dernières décennies. Les résultats ont montré que si la Tunisie a considérablement réduit la pauvreté entre 2000 et 2019, le profil des pauvres n'a pas beaucoup évolué. En effet, le taux de la pauvreté est resté élevé dans les zones rurales et les régions de l'ouest, et ce phénomène touche principalement des hommes, jeunes, sans éducation et dans des secteurs à faible productivité tels que l'agriculture et la construction. Dans un récent rapport, La Banque Mondiale (2022) estime que la pauvreté dans le pays est passée de 14% avant la pandémie à 21% en 2020. Selon ce même rapport, la crise a également exacerbé les inégalités, puisque le coefficient de Gini est passé de 0,37 à 0,395 entre les deux périodes.

Les effets de la propagation rapide du COVID-19 en Tunisie et les mesures de confinement ont touché le niveau de la pauvreté et les inégalités à travers les revenus, mais aussi de façon indirecte par le canal de la consommation de biens et services. En effet, la perte de revenus due à la maladie ou aux chocs indirects sur l'emploi et les salaires ont impacté la consommation et la variation des prix ainsi que les dépenses personnelles des soins de santé (Kokas et al. 2020). Par ailleurs, la part des Tunisiens vulnérables, représentant la population à risque de tomber dans la pauvreté, reste importante, surtout après la pandémie COVID. Les dimensions non monétaires du bien-être, telles que l'accès aux services de base, sont également inégalement répartis entre les régions et les groupes de population. La pandémie COVID n'a fait qu'aggraver ces disparités (Kokas et al., 2021).

## **2. Cadrage méthodologique pour l'identification et la caractérisation des classes moyennes tunisiennes**

### **2.1. *L'identification des classes moyennes : dépasser le seul critère monétaire grâce à une approche multidimensionnelle***

A partir des années 1980, les économistes ont porté un intérêt grandissant au concept de « classe moyenne », qui était auparavant un objet d'étude privilégié des sociologues. Les économistes proposent la plupart du temps d'identifier la classe moyenne à partir de la définition d'un intervalle de revenus dans lequel se situent les ménages la composant. Trois approches coexistent alors : (i) l'approche relative, qui définit cette classe comme l'ensemble des individus se situant au milieu de la distribution du revenu national ; (ii) l'approche absolue qui délimite la classe moyenne à partir de seuils internationaux exprimés en dollars PPA, permettant ainsi les comparaisons internationales. Cependant aucun consensus n'émerge de la littérature existante concernant le choix des bornes inférieure et supérieure de cet intervalle (Clément et Rougier, 2015) ; et (iii) l'approche mixte, qui combine un critère relatif et un critère absolu.

Parmi les partisans de l'approche relative, un des critères les plus couramment utilisés considère comme membres de la classe moyenne les individus gagnant entre 75% et 125% du revenu médian (Birdsall et al., 2000). Alesina et Perotti (1996) se basent quant à eux sur les quintiles de la distribution du revenu et considèrent que la classe moyenne appartient au troisième et quatrième quintiles. Concernant l'approche absolue, plusieurs intervalles ont été proposés à partir d'une borne inférieure de 2\$ par jour et par personne (en PPA), en considérant que la classe moyenne commence là où la pauvreté s'achève. Néanmoins, comme l'a souligné la Banque Asiatique de Développement (ADB, 2010), les individus gagnant entre 2\$ et 4\$ par jour restent fortement vulnérables et exposés à un retour dans la pauvreté en cas de chocs externes ; il paraît donc difficile de les considérer comme membres de la classe moyenne. Conscients de cette limite, les économistes semblent aujourd'hui préférer utiliser une limite inférieure de 10\$, reflétant l'idée que les membres de la classe moyenne jouissent d'une certaine sécurité économique (Clément et al., 2022). Ainsi, parmi les critères les plus

fréquemment utilisés, on retrouve les intervalles 10\$-20\$ (Milanovic et Yitzhaki, 2002), 10\$-50\$ (Ferreira et al., 2013) ou encore 10\$-100\$ (Kharas, 2010, 2017). Enfin, quelques travaux ont proposé de combiner les deux approches, en choisissant une limite inférieure absolue de 10 \$ et une limite supérieure relative correspondant au 95<sup>ème</sup> percentile de la distribution des revenus – afin d’exclure les individus dont les revenus proviennent essentiellement de revenus du patrimoine (Birdsall, 2010 ; Bonnefond et al., 2015).

Dans la lignée de Bonnefond et al. (2015) ou encore Bonnefond et Andrianampiarivo (2023), nous postulons que le seul critère monétaire du revenu n’est pas suffisant pour rendre compte de la réalité des classes moyennes dans les pays en développement. Par conséquent, notre analyse de la classe moyenne tunisienne s’appuie sur la combinaison des approches économique et sociologique du concept de classe sociale. Les théories traditionnelles en termes de classes sociales ont par exemple mis l’accent sur l’importance de la position des individus au sein du système productif (Marx ), le rôle du statut social - influencé entre autres par l’instruction et la profession (Weber), ou encore celui du capital économique, capital culturel et du capital social (Bourdieu).

## **2.2. Données mobilisées**

Nous utilisons des données issues des enquêtes ménages *COVID-19 MENA Monitor Household Surveys* mises en œuvre par l’*Economic Research Forum* (ERF). L’élaboration de cette base de données repose sur la conduite d’enquêtes téléphoniques répétées qui abordent des questions portant sur les caractéristiques socio-démographiques des ménages et des individus les composant, l’éducation et les enfants, le statut sur le marché du travail, le revenu, la protection sociale, la position sur le marché du travail, les caractéristiques de l’emploi et le chômage, ou encore les mesures d’isolement et de distanciation sociale.

Les enquêtes *COVID-19 MENA Monitor Household Surveys* sont représentatives au niveau national et couvrent un échantillon aléatoire d’usagers téléphoniques âgés entre 18 et 64 ans. Elles ont été menées de façon harmonisée dans cinq pays arabes (Tunisie, Maroc, Egypte, Jordanie et Soudan) de façon à obtenir des données comparables permettant d’établir des études comparatives. Pour les besoins de cette étude, nous utilisons les données pour la Tunisie concernant la vague de février 2021, composée de 1908 individus.

## **2.3. Une identification par la méthode de la classification mixte**

La base de données sur laquelle nous travaillons contenant un grand nombre d’observations, nous proposons d’utiliser les techniques de l’analyse de données afin de faire ressortir les grands faits saillants concernant la stratification sociale tunisienne. Parmi les technique existantes, la méthode de classification mixte nous paraît particulièrement intéressante étant donné qu’elle combine deux techniques de classification parmi les plus utilisées : la classification ascendante hiérarchique (CAH) et la méthode de partitionnement ou d’agrégation autour de centres mobiles (nuées dynamiques ou k-



means). Cette méthode permet d'obtenir des groupes suffisamment homogènes et distincts les uns des autres en minimisant la variance intra-classe et en maximisant la variance inter-classe.

### 2.3.1. Variables de classification permettant d'identifier des groupes dans la structure sociale tunisienne

Nous nous inspirons de la méthodologie développée par Bonnefond et al. (2015) afin d'analyser la composition de la structure sociale tunisienne et d'identifier les différents groupes sociaux la composant. Nous mettons ainsi en œuvre une méthode de classification mixte reposant sur cinq variables définies au niveau individuel : le revenu, le niveau d'éducation, la catégorie socioprofessionnelle, le statut dans l'emploi et le secteur institutionnel des individus.

La variable « **revenu** » est directement disponible dans la base de données *COVID-19 MENA Monitor Household Surveys* pour la Tunisie (*tn\_cor22*). Les individus interrogés avaient en effet à répondre à la question « quel est le revenu mensuel total de votre ménage en février 2020 ? ». Nous disposons ainsi d'une variable qualitative présentant 4 modalités en fonction du montant du revenu mensuel du ménage : (i) moins de 400 dinars tunisiens (430 \$ PPA de 2020) ; (ii) entre 400 et 550 dinars tunisiens (entre 430 et 591,25 \$ PPA de 2020) ; (iii) entre 550 et 1100 dinars tunisiens (entre 591,25 et 1182,5 \$ PPA de 2020) ; (iv) plus de 1100 dinars tunisiens (1182,5 \$ PPA de 2020).

La variable « **niveau d'éducation** » est également directement disponible dans la base de données puisque les personnes enquêtées doivent donner leur plus haut niveau d'éducation atteint (*educ*). Cette variable présente quatre modalités : (i) sortie avant la fin du primaire ; (ii) éducation primaire ; (iii) éducation secondaire ; (iv) éducation supérieure.

Les trois variables indiquant la position des individus sur le marché du travail ont été créées à partir de trois variables disponibles dans la base de données *COVID-19 MENA Monitor Household Surveys* : l'activité principale exercée par l'individu en février 2020 (*cor18*), l'emploi occupé par les salariés en février 2020 (*wor2\_w0*), et l'emploi ou non dans le secteur formel (*wage\_formal\_w0*). La « **catégorie socioprofessionnelle** » (obtenue à partir de *cor18* et *wor2\_w0*) se décompose en : (i) Managers, cadres et dirigeants ; (ii) Entrepreneurs, chefs d'entreprise ; (iii) Techniciens et professions intermédiaires ; (iv) Employés ; (v) Ouvriers ; (vi) Agriculteurs ; (vii) En recherche d'emploi ; (viii) Retraités ; (ix) Autres sans emploi. La variable « **secteur institutionnel** » est obtenue à partir de l'observation de l'activité principale de l'individu (*cor18*) et du caractère formel ou informel de l'emploi occupé (*wage\_formal\_w0*): (i) public ; (ii) privé formel ; (iii) privé informel ; (iv) sans emploi. Enfin, la variable « **statut dans l'emploi** » a été créée à partir de l'observation de l'activité principale exercées par les individus (*cor18*) : (i) salariés, (ii) indépendants et entrepreneurs ; (iii) travailleurs non rémunérés ; (iv) sans emploi. Les statistiques descriptives des cinq variables retenues pour la classification sont présentées dans l'annexe 1.

### 2.3.2. Variables de caractérisation permettant de caractériser les différents groupes identifiés

Par la suite, afin d'approfondir la description de chaque groupe social identifié et d'affiner leur caractérisation, nous avons recours à un certain nombre de variables socio-démographiques : (i) « **sexe** » de l'individu ; (ii) « **localisation** » (urbain / rural) ; (iii) « **région** » (Grand Tunis, Nord-Est, Nord-Ouest, Centre-Est, Centre-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest), (iv) « **statut matrimonial** » (jamais marié, marié, veuf ou divorcé) et l' « **âge** » de l'individu (entre 18 et 24 ans, entre 25 et 39 ans, entre 40 et 49 ans ; entre 50 et 59 ans, entre 60 et 64 ans). Les principales statistiques descriptives de ces variables de caractérisation sont présentées dans l'annexe 2.

### 2.3.3. Variables permettant d'évaluer l'impact de la crise actuelle sur les catégories sociales

Dans un dernier temps, nous analysons également la distribution comparée de variables liées à l'impact de la crise actuelle selon les différents groupes identifiés par la méthode de classification : (i) le **degré de variation du revenu suite à la pandémie COVID** (baisse de plus de 25% ; entre 1 et 25% de baisse ; pas de changement ; entre 1 et 25% de hausse ; hausse de plus de 25%) ; (ii) **l'incapacité d'acheter des biens ou services à cause de la baisse des revenus** ; (iii) **l'incapacité d'acheter des biens ou services à cause de la hausse des prix**. Cette analyse statistique va nous permettre d'avoir une première idée des catégories de personnes les plus touchées par la crise, et de souligner d'éventuels impacts différenciés en fonction du groupe social d'appartenance. Enfin, nous incluons une variable reflétant l'**inquiétude des individus suite à la situation économique actuelle**, qui nous permettra d'avoir une idée de l'impact de la crise sur le bien-être subjectif, et de repérer éventuellement des différences de ressenti en fonction de la classe d'appartenance. Les principales statistiques descriptives de ces variables sont présentées dans l'annexe 3.

## 3. Les classes moyennes tunisiennes après la pandémie COVID : qui sont-elles et quelles sont leurs caractéristiques ?

Compte tenu de son histoire, la classe moyenne tunisienne n'est pas un groupe social homogène, comme le montre les travaux existant dans le champ des sciences sociales. La méthode de classification mixte mise en œuvre dans notre étude sur la base de données *COVID-19 MENA Monitor Household Survey* pour février 2021 confirme cette hétérogénéité, et plus particulièrement en ce qui concerne le niveau d'éducation ainsi que la position des individus sur le marché du travail. Nos résultats révèlent en effet l'existence de quatre clusters, représentant quatre groupes sociaux distincts dans la population tunisienne. Afin de décrire précisément la composition de chaque classe, nous comparons la distribution de chaque variable active (de classification) dans le cluster et le reste de la population (tableau 1). La description des clusters est ensuite affinée en comparant la distribution des variables socioéconomiques de caractérisation dans le groupe avec le reste de la population (tableau 2).

**Tableau 1 : Distributions comparées des variables de classification selon la classe\* ; fréquences conditionnelles en ligne et colonne (Tunisie, 2021)**

Variables	Classe 1 (22,6%)	Classe 2 (23%)	Classe 3 (17,3%)	Classe 4 (37,1%)	Ensemble
<b>Intervalles de revenus</b>					
Moins de 400 dinars	25,5%	1,1%	17,9%	<b>32,8%</b>	21,3%
Entre 400 et 550 dinars	<b>32%</b>	7,5%	21,6%	23,1%	21,2%
Entre 550 et 1100 dinars	34,8%	34,4%	31,9%	28,1%	31,7%
Plus de 1100 dinars	7,7%	<b>56,9%</b>	28,6%	16%	25,7%
<b>Niveau d'éducation</b>					
Enseignement de base non achevé	<b>39,7%</b>	5,2%	25,2%	29,6%	25,5%
Enseignement de base	<b>27,4%</b>	6,4%	17,9%	15,7%	16,6%
Enseignement secondaire	31,6%	34,2%	<b>44,1%</b>	35,4%	35,7%
Education supérieure	1,4%	<b>54,2%</b>	12,8%	19,4%	22,2%
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>					
Managers, cadres et dirigeants	1,4%	<b>36,2%</b>	0%	0%	8,7%
Entrepreneurs, chefs d'entreprise	0%	0%	<b>83%</b>	0%	14,3%
Techniciens et professions intermédiaires	0%	<b>28,9%</b>	0%	0%	6,7%
Employés	1,6%	<b>30,1%</b>	0%	0%	7,3%
Ouvriers	<b>97%</b>	4,8%	0%	0%	23%
Agriculteurs	0%	0%	<b>17%</b>	0%	2,9%
En recherche d'emploi	0%	0%	0%	<b>19,7%</b>	7,3%
Retraités	0%	0%	0%	<b>10,9%</b>	4%
Autres sans emploi	0%	0%	0%	<b>69,4%</b>	25,8%
<b>Secteur institutionnel</b>					
Public	3,2%	<b>34,6%</b>	0%	0%	8,7%
Privé formel	35%	41,9%	<b>100%</b>	0%	34,8%
Privé informel	<b>61,7%</b>	23,5%	0%	0%	19,4%
Sans emploi	0%	0%	0%	<b>100%</b>	37,1%
<b>Statut dans l'emploi</b>					
Salariés	<b>97,4%</b>	<b>100%</b>	0%	0%	45,1%
Indépendants et entrepreneurs	0%	0%	<b>100%</b>	0%	17,3%
Travailleurs non rémunérés	2,6%	0%	0%	0%	0,6%
Sans emploi	0%	0%	0%	<b>100%</b>	37,1%

Source : ERF, COVID-19 MENA Monitor Household Survey, Tunisie, février 2021.

Notes : Les caractères gras indiquent que la valeur est significativement élevée dans le groupe comparé au reste de la population. Les caractères en italique indiquent que la valeur est significativement faible (sur la base des résidus standardisés ajustés du Khi<sup>2</sup> au seuil de 5% pour les variables qualitatives).

Comme nous pouvons le voir dans le tableau 1, notre étude montre que la société tunisienne en 2021 peut se décomposer en quatre principaux groupes, dont trois présentent des caractéristiques assimilables aux classes moyennes en termes de niveau de revenus, niveau d'éducation ainsi que de position sur le marché du travail.

### 3.1. Premier groupe (Classe 1) : Classe moyenne inférieure

Le premier groupe identifié représente 22,6% de la société tunisienne et il est essentiellement composé de salariés (97,4% des membres de cette classe), avec un niveau d'éducation relativement faible (39,7% des membres du groupe n'ont pas achevé le niveau de base et 24,7% se sont arrêtés après l'avoir achevé), et touchant des revenus faibles à modérés (32% d'entre eux touchent entre 400 et 550 dinars). En revanche, il y a très peu de personnes diplômées dans ce groupe (1,4%) et touchant un revenu relativement élevé (7,7%). Par ailleurs, notre étude souligne que 97% des membres de cette classe occupent un emploi d'ouvrier, et que 61,7% d'entre eux travaillent dans le secteur privé informel. L'observation des variables socio-économiques de caractérisation nous indique que les

membres de ce groupe sont essentiellement des hommes (78,2%), dont une part plus importante que dans le reste de la population réside à la campagne (43,9%)<sup>1</sup> et est d'âge intermédiaire (29,5% ont entre 40 et 49 ans).

Cette catégorie semble correspondre à la « classe moyenne inférieure » identifiée par de précédentes études (Allman, 1979 ; Gherib, 2011 ; Filali et Bouabib, 2016). Les membres de ce groupe ont pour particularité d'avoir un emploi stable lié au salariat, ainsi qu'en niveau d'étude relativement faible. Selon Filali et Bouabib (2016), entre 36 et 37% de la population tunisienne appartenait à la « classe moyenne inférieure » en 2010. Nos travaux montrent que la taille de cette catégorie s'est réduite, puisqu'en 2021, nous n'identifions plus que 22,6% des Tunisiens comme membres de celle-ci. Cette évolution peut être liée à deux changements : (i) certains individus parmi les plus vulnérables de la « classe moyenne inférieure » ont pu être victimes de déclassement social et tomber dans la catégorie des pauvres ; (ii) d'autres membres de cette catégorie ont pu bénéficier de l'ascenseur social et intégrer les strates intermédiaire ou haute de la classe moyenne, ou dans une moindre mesure, la catégorie des riches.

### **3.2. Deuxième groupe (Classe 2) : Classe moyenne supérieure salariée et catégories aisées**

Le deuxième groupe mis en évidence par notre étude regroupe 23% des individus de la base de données. Il est exclusivement composé de salariés, dont une part plus importante que dans le reste de la population travaille dans le secteur public (34,6%). Parmi ces salariés, on retrouve principalement des managers, cadres et dirigeants (36,2%), des techniciens et professions intermédiaires (28,9%) ainsi que des employés (30,1%). Ces individus disposent d'un niveau d'éducation élevé (54,2% sont diplômés de l'enseignement supérieur) et touchent un revenu relativement conséquent (56,9% gagnent plus de 1100 dinars). On remarque également que les membres de ce groupe sont pour la plupart urbains (85,4%) et résident principalement dans la région du Grand Tunis, qui est la région la plus nantie du pays. Il s'agit en particuliers de jeunes actifs puisque 47,6% d'entre eux ont entre 25 et 39 ans.

Compte tenu des précédents travaux existant sur la structure sociale tunisienne, les membres de cette classe constituent probablement pour une grande partie la « classe moyenne supérieure » (Allman, 1979 ; Filali et Bouabib, 2016) alors que d'autres pourront être assimilés à la catégorie des plus aisés. Nos résultats concordent avec l'étude de Dahmani (2016) qui affirme que les cadres de la fonction publique forment une partie de la strate haute de la classe moyenne tunisienne. Ils corroborent également l'idée que l'éducation est toujours un vecteur d'ascension sociale dans le pays (Bouabib et Filali, 2016). Cependant, il semblerait que les Tunisiens les plus favorisés du pays soient désormais un peu moins nombreux : alors qu'en 2010, la « classe moyenne supérieure » et la classe

---

<sup>1</sup> Ce résultat corrobore les travaux montrant qu'en Tunisie, la pauvreté est essentiellement concentrée en zone rurale (INS, 2020 ; Banque Mondiale, 2022).

des riches représentaient un peu plus de 25% de la population (Bouabib et Filali, 2016), ce chiffre est tombé à 23% en 2021.

### **3.3. Troisième groupe (Classe 3) : Classe moyenne d'entrepreneurs et indépendants**

Le troisième groupe identifié rassemble 17,3% des individus tunisiens de notre base de données. Il est exclusivement composé d'indépendants du secteur privé formel, exerçant majoritairement comme entrepreneurs et chefs d'entreprise (83%) ou encore agriculteurs (17%). Cette classe ne se démarque pas particulièrement par son niveau de revenu, toutefois un des points communs entre ces membres réside dans le fait qu'ils disposent plutôt d'un niveau d'éducation intermédiaire (44,1% d'entre eux ont achevé le niveau secondaire). L'étude de la distribution des variables socio-démographiques révèle que les hommes (81,2% de ces membres) de l'ancienne génération sont sur-représentés dans cette catégorie : 23,1% ont entre 50 et 59 ans et 72,3% sont mariés.

Ces résultats concordent avec de précédents travaux qui ont montré que l'émergence de la classe moyenne en Tunisie a été permise par les mesures libérales mises en place après l'indépendance et qui ont favorisé la constitution d'une classe moyenne d'indépendants (Gherib, 2011).

### **3.4. Quatrième groupe (Classe 4) : Classes populaires et vulnérables sans emploi (chômeurs, retraités et inactifs)**

Pour finir, le quatrième groupe mis en évidence par notre étude représente la part la plus importante de la population tunisienne (37,1%). Cette catégorie est exclusivement composée de personnes sans emploi : 19,7% d'entre eux sont en recherche d'emploi, 10,9% sont retraités et 69,4% d'autres inactifs (femmes au foyer, étudiants, aidants bénévoles, ...). Au sein de ce groupe, les individus touchant un faible revenu (moins de 400 dinars) sont sur-représentés (ils représentent 32,8% de ces membres). Dans ce groupe, la part des femmes est plus importante que dans le reste de la population étudiée (65,8%), et on note une proportion plus élevée de jeunes entre 18 et 24 ans (23,6%) ou à l'inverse de seniors de 60 à 64 ans (14,1%). On note également une sur-représentation des habitants de la région Nord-Ouest (11,9%), qui est une région où le taux de pauvreté reste élevé (INS, 2020).

Compte tenu des caractéristiques de ce groupe, les individus le composant font partie des plus pauvres du pays, mais également de personnes vulnérables aux chocs économiques. Notre étude relève plusieurs problèmes préoccupant pour le gouvernement : (i) le chômage des femmes<sup>2</sup>, qui contribue à les exposer plus que leurs homologues masculins à des situations de pauvreté ; la précarité dans laquelle vit un bon nombre de jeunes Tunisiens, probablement en lien avec le fort taux de chômage touchant les 15-24 ans<sup>3</sup> ; la situation de vulnérabilité des seniors qui risque de devenir un problème récurrent dans un pays soumis au vieillissement démographique de sa population et dans

---

<sup>2</sup> Selon l'Institut National de la Statistique, au troisième trimestre de 2022, 20.4 % des femmes étaient au chômage contre 13.2% des hommes.

<sup>3</sup> Le taux de chômage des 15-24 ans s'élevait à 37.8% sur le troisième semestre 2022 (INS).

lequel le système de retraites rencontre des difficultés financières, contribuant ainsi à la dégradation du niveau de vie des retraités (Dupuis et al., 2011).

**Tableau 2 : Distributions comparées des variables de caractérisation selon la classe\* ; fréquences conditionnelles en ligne et colonne (Tunisie, 2021)**

	<b>Classe 1</b> (22,6%)	<b>Classe 2</b> (23%)	<b>Classe 3</b> (17,3%)	<b>Classe 4</b> (37,1%)	<b>Ensemble</b>
<b>Sexe</b>					
Homme	<b>78,2%</b>	70,6%	<b>81,2%</b>	34,2%	60,7%
Femme	21,8%	29,4%	18,8%	<b>65,8%</b>	39,3%
<b>Localisation / résidence</b>					
Urbain	56,1%	<b>85,4%</b>	70,8%	68,7%	70,1%
Rural	<b>43,9%</b>	14,6%	29,2%	31,3%	29,9%
<b>Age</b>					
18-24 ans	10%	6,4%	6,1%	<b>23,6%</b>	13,5%
25-39 ans	37,8%	<b>47,6%</b>	37,1%	26,3%	35,7%
40-49 ans	<b>29,5%</b>	24,8%	26,1%	18%	23,6%
50-59 ans	17,6%	19,4%	<b>23,1%</b>	18%	19,1%
60-64 ans	5,1%	1,8%	7,6%	<b>14,1%</b>	8,1%
<b>Région</b>					
Grand Tunis	20%	<b>34,6%</b>	19,1%	20,7%	23,5%
Nord-Est	19,5%	15,9%	17,3%	13,4%	16,1%
Nord-Ouest	6,5%	5,9%	8,8%	<b>11,9%</b>	8,8%
Centre-Est	28,8%	26,9%	24,3%	27,4%	27,1%
Centre-Ouest	12,8%	5,7%	15,5%	12,3%	11,4%
Sud-Est	7%	5,5%	8,8%	9,2%	7,8%
Sud-Ouest	5,6%	5,5%	6,1%	5,1%	5,5%
<b>Statut marital</b>					
Jamais marié	27,8%	28,5%	23,7%	<b>34,7%</b>	29,8%
Marié	68,4%	68,6%	<b>72,3%</b>	59%	65,6%
Veuf / divorcé	3,7%	3%	4%	6,4%	4,6%

Source : ERF, *COVID-19 MENA Monitor Household Survey*, Tunisie, février 2021.

Notes : Les caractères gras indiquent que la valeur est significativement élevée dans le groupe comparé au reste de la population. Les caractères en italique indiquent que la valeur est significativement faible (sur la base des résidus standardisés ajustés du Khi<sup>2</sup> au seuil de 5% pour les variables qualitatives).

#### 4. Impact de la crise actuelle en fonction des catégories sociales

Pour compléter notre étude, nous proposons désormais de nous intéresser à la distribution comparée de plusieurs variables mesurant l'impact de la crise économique actuelle sur les différents groupes composant la société tunisienne, dont les résultats sont présentés dans le tableau 3.

De façon générale, l'examen de ces résultats montre que ce n'est pas la catégorie la plus pauvre, composée des classes populaires et individus vulnérables sans emploi qui semble avoir été la plus négativement impactée par la crise actuelle. La « classe moyenne inférieure » semble bel et bien être la première victime de cette crise.

Tout d'abord, nous constatons que dans la « classe moyenne inférieure » (classe 1), une proportion plus élevée d'individus comparativement au reste de la population (32,9%) a subi une perte importante de revenus (baisse de plus de 25%). Ce résultat peut s'expliquer, entre autres, par la part importante de travailleurs issus de l'informel dans ce groupe : la pandémie et les mesures de confinement ont empêché un grand nombre de ces travailleurs d'exercer leur activité, ce qui s'est traduit par une perte de revenus (PNUD, 2022). Par ailleurs, la plupart des membres de cette catégorie

étant des ouvriers, il est probable qu'un grand nombre d'entre eux aient été mis au chômage technique suite à la fermeture des usines. A noter que les membres de la « classe moyenne inférieure » ont également été plus fréquemment dans l'incapacité d'acheter des biens suite à la baisse de leurs revenus (pour 86,3% de ses membres) ou encore à cause de la hausse des prix (86,8%).

**Tableau 3 : Distributions comparées des variables de politiques sociales selon la classe\* ; fréquences conditionnelles en ligne et colonne (Tunisie, 2021)**

	<b>Classe 1</b> (22,6%)	<b>Classe 2</b> (23%)	<b>Classe 3</b> (17,3%)	<b>Classe 4</b> (37,1%)	<b>Ensemble</b>
<b>Variation de revenu</b>					
Baisse de + de 25%	<b>32,9%</b>	18,7%	<b>51,1%</b>	20,8%	28,3%
Baisse entre 1 et 25%	22,7%	13%	18,8%	22,2%	19,6%
Pas de changement	38,3%	56%	25,5%	51,6%	45,1%
Hausse de 1 à 25%	3,5%	<b>9,3%</b>	3,3%	3,8%	4,9%
Hausse de + de 25%	2,6%	3%	1,2%	1,6%	2%
<b>Incapacité d'achat liée à la baisse de revenu</b>	<b>86,3%</b>	46,5%	<b>75,1%</b>	70,4%	69,3%
<b>Incapacité d'achat liée à la hausse des prix</b>	<b>86,8%</b>	58,3%	75,1%	76,2%	74,3%
<b>Inquiétude liée à la situation économique</b>					
Pas d'inquiétude	<b>13,9%</b>	7,1%	8,5%	12,6%	10,9%
Légère inquiétude	6,3%	10,7%	7,3%	<b>12,7%</b>	9,9%
Inquiétude modérée	20,6%	18%	14,3%	20,4%	18,8%
Forte inquiétude	59,2%	64,2%	<b>69,9%</b>	54,3%	60,4%

Source : ERF, *COVID-19 MENA Monitor Household Survey*, Tunisie, février 2021.

Notes : (1) Les caractères gras indiquent que la valeur est significativement élevée dans le groupe comparé au reste de la population. Les caractères en italique indiquent que la valeur est significativement faible (sur la base des résidus standardisés ajustés du Khi<sup>2</sup> au seuil de 5% pour les variables qualitatives). (2) La couverture sociale ne concerne que les travailleurs salariés, en sont donc exclus les membres de la classe 3 qui exercent comme entrepreneurs et indépendants, et ceux de la classe 4 qui sont sans emploi.

Néanmoins, la perte de revenus suite à la crise COVID est encore plus marquée pour la « classe moyenne des entrepreneurs et indépendants » (classe 3), puisque plus de la moitié de ses membres a subi une baisse de plus de 25% de revenu. Là encore, les restrictions mises en place pour endiguer la pandémie, notamment la fermeture des commerces et l'interdiction de déplacement, a mis à l'arrêt l'activité de nombreux artisans, commerçants et chefs d'entreprise. La baisse de revenus a été préjudiciable pour cette catégorie puisque 75,1% de ses membres indiquent qu'elle leur a empêché d'acheter certains biens ou services.

A l'inverse, le groupe de la « classe moyenne supérieure » et de la catégorie aisée (classe 2) a été celui qui a été le mieux épargné par la crise économique, puisqu'une proportion plus faible de ses membres a déclaré avoir subi une perte de revenus (seulement 18,7% ont déclaré avoir subi une baisse de plus de 25%, et 13,7% une baisse comprise entre 1 et 25%). Plus surprenant, les membres de cette catégorie supérieure sont sur-représentés parmi les individus ayant indiqué avoir bénéficié d'une hausse de revenus de 1 à 25% sur la période. Ce résultat peut être relié au fait qu'un nombre important des membres de cette catégorie exerce dans le secteur public, ce qui a pu leur assurer une certaine stabilité de l'emploi et du revenu. Il peut également faire écho aux professions occupées par ses membres (cadres, managers, employés) dans lesquelles il est plus facile d'avoir recours au télétravail,

et donc à la continuité du travail, comparativement à un emploi d'ouvrier qui a présenté un risque plus élevé de se retrouver au chômage technique. Les membres de ce groupe sont par ailleurs moins enclins que le reste de la population à avoir déclaré être dans l'incapacité d'acheter certains biens ou services à cause de la baisse des revenus ou de la hausse des prix.

## **Discussion et conclusion**

Cet article s'est proposé d'étudier la structure sociale actuelle de la Tunisie, en mettant l'accent sur l'évolution de la classe moyenne du pays. Cette catégorie a en effet pendant longtemps été au centre des préoccupations du gouvernement, qui cherchait à s'en assurer le soutien suite à l'indépendance du pays et à la mise en place de réformes libérales visant à le moderniser à partir des années 1970. Néanmoins, le début du XXI<sup>ème</sup> siècle semble marquer un changement de cap, puisque la classe moyenne tunisienne a fortement été touchée par la crise économique en lien avec les soulèvements du Printemps Arabe, et plus récemment par la crise COVID et la montée de l'inflation.

A partir des données de la base *COVID-19 MENA Monitor Household Survey* pour la Tunisie mise à disposition par l'*Economic Research Forum*, nous avons appliqué une méthode de classification mixte afin d'identifier différents groupes sociaux dans la population tunisienne. L'originalité de notre méthode a résidé dans le fait de combiner un critère économique (le revenu) avec des critères plus sociologiques (catégorie socio-professionnelle, statut dans l'emploi et secteur institutionnel) afin d'identifier la classe moyenne de ce pays.

Les résultats de notre étude permettent de faire ressortir quatre groupes distincts qui composent la société tunisienne : (iv) une catégorie populaire composée d'individus vulnérables, avec un faible revenu et sans emploi (classe 4) ; (ii) une classe moyenne inférieure, qui regroupe essentiellement des salariés exerçant comme ouvriers, avec un faible niveau d'éducation, et une grande partie de travailleurs de l'informel (classe 1) ; (iii) une classe moyenne d'entrepreneurs et d'indépendants, avec un niveau d'éducation intermédiaire (classe 3) ; (iv) une classe moyenne supérieure qui se mêle aux catégories aisées, dont les membres ont pour caractéristiques d'être éduqués, de toucher un revenu élevé et d'être sur-représentés dans le secteur public (classe 2). Au final, ce travail permet de confirmer l'hétérogénéité de la classe moyenne tunisienne, qui n'est pas un groupe homogène, mais se compose d'une strate inférieure, menacée de retomber dans la précarité, une strate intermédiaire dont la taille s'est réduite, et une strate supérieure qui se rapproche quant à elle de la classe des riches.

Nos résultats plaident également en faveur d'un phénomène de décadence ayant touché la classe moyenne tunisienne récemment. Filali et Bouabib (2016) concluaient à partir de leurs travaux qu'un peu plus des deux-tiers de la population tunisienne faisait partie de la classe moyenne en 2010. Au sein de cette catégorie, un tiers des membres était identifié comme vulnérables aux chocs économiques (« classe moyenne inférieure »). Suite à notre étude, si l'on additionne les groupes



identifiés qui présentent des caractéristiques associables à celle des classes moyennes (classe 1, classe 2, et classe 3), nous arrivons à 62,9% de la population. Ce chiffre montre bien que la taille de la classe moyenne tunisienne s'est réduite, d'autant plus que la classe 2 ne contient pas que des membres de la classe moyenne supérieure, mais également les individus les plus riches de Tunisie. Si la strate haute de la classe moyenne (composée de managers, techniciens et employés qualifiés du public et du privé) a réussi à maintenir sa position centrale dans la structure sociale tunisienne et a été relativement mieux épargnée par la crise, son effectif s'est réduit (classe 2). Il en est de même pour la classe moyenne des indépendants et entrepreneurs (classe 3), qui ont particulièrement été touchés par des baisses de revenus suite à la crise actuelle.

A l'opposé, notre étude révèle qu'un nombre conséquent de ménages qui formaient par le passé à la « classe moyenne inférieure » de la Tunisie (composée essentiellement d'ouvriers et de travailleurs de l'informel), a été victime de déclassement social (classe 1). En effet, la paupérisation des travailleurs les plus vulnérables de cette catégorie et la situation de crise économique rencontrée par le pays depuis plusieurs années avec la montée du chômage, ont conduit au déclassement de certains de ses membres vers la classe populaire (classe 4). D'après nos résultats, 37,1% de la population tunisienne est membre de cette classe en 2021, contre 14 à 16% de membres en 2010 d'après les travaux de Filali et Bouabib (2016). Notre étude révèle ainsi une des limites du critère purement monétaire pour identifier une personne pauvre, puisque la pauvreté dans le pays est estimée à 20% en 2020 (Banque Mondiale, 2022). Par ailleurs, les résultats de l'impact de la crise économique sur les différentes catégories identifiées montrent que la « classe moyenne inférieure » a particulièrement souffert de la crise COVID, qui a engendré bien souvent pour ses membres une baisse de revenus importante et une incapacité à acheter certains biens ou services. Au final, l'Etat Tunisien semble avoir échoué à protéger les couches les plus vulnérables des classes moyennes.

Notre étude appelle à plusieurs préconisations en termes de politiques publiques afin de mieux protéger les classes moyennes tunisiennes. Premièrement, il est urgent de mettre en place des politiques visant à stabiliser la situation macroéconomique du pays afin de réduire le chômage et de stabiliser l'inflation. L'Etat devra particulièrement axer ses efforts sur les femmes ainsi que les jeunes de moins de 25 ans, qui souffrent d'un taux de chômage particulièrement important, et ce, parfois malgré un niveau d'éducation élevé. Nos travaux ont montré que l'éducation est vecteur d'ascenseur social, mais un contexte économique défavorable peut bloquer cet ascenseur. Deuxièmement, il est essentiel d'apporter une attention particulière aux séniors et retraités, par exemple en revalorisant leurs pensions de retraites. En effet, dans un pays où la population est vieillissante, des retraités avec un bon niveau de vie peuvent intégrer la classe moyenne et ainsi soutenir la consommation et la croissance du pays (comme l'ont montré Bonnefond et al. (2015) dans le cas de la Chine). Troisièmement, les efforts du gouvernement tunisien devraient également se tourner vers les

travailleurs du secteur informel, en cherchant à les protéger, voire à favoriser leur passage vers un emploi formel. Ces travailleurs constituent une grande partie de la « classe moyenne inférieure », et leur emploi dans le secteur informel<sup>4</sup> les rend très vulnérables aux chocs économiques, comme a pu le montrer la crise COVID (PNUD, 2022).

La littérature économique et les exemples empiriques (Etats-Unis, Europe durant les 30 Glorieuses) soulignent bien les enjeux liés à l'existence d'une classe moyenne de taille conséquente sur l'économie d'un pays. A travers le canal de la consommation, les membres de la classe moyenne génèrent des effets positifs sur la composition sectorielle de l'économie, sur son rythme de croissance et, *in fine*, son développement économique (Easterly, 2001). Des travaux en économie politique ont également montré que l'essor de la classe moyenne peut être facteur de cohésion sociale, et faciliter l'émergence progressive de la démocratie (Acemoglu et Robinson, 2005) : elle constitue en effet un groupe intermédiaire jouant un rôle de tampon, en incitant les élites à préférer la démocratisation à la répression car elles partagent des intérêts convergents, et en atténuant les revendications des plus pauvres puisque leur participation croissante au jeu politique réduit le pouvoir de l'élite. Il paraît aujourd'hui plus que jamais important que la classe moyenne tunisienne retrouve sa grandeur dans un pays en proie à une grave crise politique, économique et sociale.

### Références bibliographiques

- ACEMOGLU, D., ROBINSON, J., 2005, « The Role of the Middle Class », In *Economic Origins of Dictatorship and Democracy*, Cambridge: Cambridge University Press, (pp. 255-286). doi:10.1017/CBO9780511510809.009
- ALESINA, A., PEROTTI, R., 1996, « Income distribution, political instability and investment », *European economic review*, 40 (6), 1203–1228.
- ALLMAN James, 1979, “Social mobility, education and development in Tunisia”, E.J. Brill, Leiden, The Nederland.
- AYARI Chedly, 2003, *Le système de développement tunisien ; les années 1962-1986*, Tunis, Centre de Publication Universitaire.
- BANQUE MONDIALE, 2022, *Diagnostic Systématique Pays – Réhabiliter la confiance et répondre aux aspirations des citoyens, pour une Tunisie plus prospère et inclusive*, Wasington DC, Septembre 2022.
- BIRDSALL, N., 2010, « The (indispensable) middle class in developing countries », In: R. KANBUR and M. SPENCE, eds, *Equity and growth in a globalizing world*, Washington, DC: World Bank (Commission on Growth and Development), 157–187.
- BONNEFOND, C., ANDRIANAMPIARIVO, T. 2023 “ Les « classes moyennes » des pays en développement à l'épreuve de la crise COVID : la Chine et Madagascar mis en perspective”, in Lautier M. (Ed.), *Inégalités et développement dans les Suds*, Editions Karthala, à paraître

---

<sup>4</sup> En 2020, 26.8% de la population active occupée travaille dans le secteur informel en Tunisie (PNUD, 2022).

- BONNEFOND Céline, CLEMENT Matthieu, COMBARNOUS François, 2015, « In search of the elusive Chinese urban middle class: an exploratory analysis », *Post-Communist Economies*, 27(1), 41-59.
- CAMAU Michel, GEISSER Vincent, 2003, *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po. DOI : [10.3917/scpo.geiss.2003.01](https://doi.org/10.3917/scpo.geiss.2003.01)
- CHAKER Samira, 1997, « Impacts sociaux de l'ajustement structurel : cas de la Tunisie », *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 151–162. <https://doi.org/10.7202/301393ar>
- CLEMENT, M., ROUGIER, É., 2015, « Classes moyennes et émergence en Asie de l'Est : mesures et enjeux », *Mondes en développement*, 169, 31-45. <https://doi.org/10.3917/med.169.0031>
- DAHMANI Frida, 2016, « Tunisie : classes moyennes, les nouveaux pauvres », *Jeune Afrique*, 30 novembre 2016, <https://www.jeuneafrique.com/mag/375530/economie/tunisie-classes-moyennes-nouveaux-pauvres/>
- DUPUIS, J.M., MOUDDEN, C.E., HAMMOUDA, N., PETRON, A., BRAHAM, M.B., & DKHISSI, I., 2011, « L'impact des systèmes de retraite sur le niveau de vie des personnes âgées au Maghreb », *Economie et Statistique*, n°441, pp.205-224.
- EASTERLY, William, 2001, « The middle class consensus and economic development », *Journal of Economic Growth*, vol.6, n°4, p.317-335, <https://doi.org/10.1023/A:1012786330095>.
- FILALI Radhouane, BOUABID Anis, 2016, "Profils Et Déterminants Socioéconomiques De La Classe Moyenne En Tunisie," *Région et Développement*, vol. 44, pages 79-101.
- GHERIB Baccar, 2011, « Les classes moyennes tunisiennes entre mythe et réalité. Éléments pour une mise en perspective historique », *L'Année du Maghreb*, VII | 2011, p. 419 - 435 ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.1296>
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, 2020, *Carte de la pauvreté en Tunisie*, en partenariat avec la Banque Mondiale, septembre 2020.
- INTERNATIONAL LABOR ORGANIZATION (ILO), 2022, *Tunisia COVID-19 Country Case Study*, 64 p.
- KOKAS, D., EL LAHGA, A. R., & LOPEZ-ACEVEDO, G. (2021). Poverty and Inequality in Tunisia: Recent Trends. *IZA Discussion Papers* IZA DP No. 14597. IZA Institute of Labor Economics
- KOKAS, D., LOPEZ-ACEVEDO, G., EL LAHGA, A. R., & MENDIRATTA, V. (2020). Impacts of COVID-19 on Household Welfare in Tunisia. Available at SSRN 3755395.
- PNUD, 2022, *L'économie informelle en Tunisie - Définitions, analyse exploratoire et esquisse d'une stratégie intégrée*, en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail, décembre 2022.
- SOBH Samir, 2010, « La classe moyenne, pilier du régime », *Les Cahiers de l'Orient*, 2010/1 (N° 97), p. 41-46. DOI : 10.3917/lcdlo.097.0041. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2010-1-page-41.htm7>

## Annexes

### Annexe 1 : Statistiques descriptives concernant les variables de classification (Tunisie, 2021)

<b>Variabiles</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Proportion (%)</b>
<b>Intervalles de revenus</b>		
Moins de 400 dinars	406	21,3
Entre 400 et 550 dinars	405	21,2
Entre 550 et 1100 dinars	605	31,7
Plus de 1100 dinars	490	25,7
<b>Niveau d'éducation</b>		
Enseignement de base non achevé	486	25,5
Enseignement de base	316	16,6
Enseignement secondaire	681	35,7
Education supérieure	423	22,2
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>		
Managers, cadres et dirigeants	165	8,7
Entrepreneurs, chefs d'entreprise	273	14,3
Techniciens et professions intermédiaires	127	6,7
Employés	139	7,3
Ouvriers	439	23
Agriculteurs	56	2,9
En recherche d'emploi	139	7,3
Retraités	77	4
Autres sans emploi	491	25,8
<b>Secteur institutionnel</b>		
Public	166	8,7
Privé formel	664	34,8
Privé informel	369	19,4
Sans emploi	707	37,1
<b>Statut dans l'emploi</b>		
Salariés	859	45,1
Indépendants et entrepreneurs	329	17,3
Travailleurs non rémunérés	11	0,6
Sans emploi	707	37,1
<i>Total nombre d'observations</i>	1906	

Source : ERF, COVID-19 MENA Monitor Household Survey, Tunisie, février 2021.

**Annexe 2 : Statistiques descriptives concernant les variables socio-démographiques de caractérisation (Tunisie, 2021)**

<b>Variables qualitatives</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Proportion (%)</b>
<b>Sexe</b>		
Homme	1156	60,7
Femme	750	39,3
<b>Localisation</b>		
Urbain	1336	70,1
Rural	570	29,9
<b>Région</b>		
Grand Tunis	447	23,5
Nord-Est	306	16,1
Nord-Ouest	167	8,8
Centre-Est	516	27,1
Centre-Ouest	218	11,4
Sud-Est	148	7,8
Sud-Ouest	104	5,5
<b>Statut marital</b>		
Jamais marié	568	29,8
Marié	1251	65,6
Veuf / divorcé	87	4,6
<b>Age</b>		
18-24 ans	258	13,5
25-39 ans	680	35,7
40-49 ans	449	23,6
50-59 ans	364	19,1
60-64 ans	155	8,1
<i>Total nombre d'observations</i>		1906

Source : ERF, COVID-19 MENA Monitor Household Survey, Tunisie, février 2021.

**Annexe 3 : Statistiques descriptives concernant les variables liées à l'impact de la crise économique (Tunisie, 2021)**

	<b>Fréquence</b>	<b>Proportion (%)</b>
<b>Variation de revenu</b>		
Baisse de + de 25%	539	28,3%
Baisse entre 1 et 25%	374	19,6%
Pas de changement	860	45,1%
Hausse de 1 à 25%	94	4,9%
Hausse de + de 25%	39	2%
<b>Incapacité d'achat liée à la baisse de revenu</b>	1321	69,3%
<b>Incapacité d'achat liée à la hausse des prix</b>	1416	74,3%
<b>Inquiétude liée à la situation économique</b>		
Pas d'inquiétude	208	10,9%
Légère inquiétude	188	9,9%
Inquiétude modérée	359	18,8%
Forte inquiétude	1151	60,4%
<i>Total nombre d'observations</i>		1906

Source : ERF, COVID-19 MENA Monitor Household Survey, Tunisie, février 2021.